

Charte EcoCitoyenneté

La Société des Régates d'Antibes
en accord avec la Ligue SUD de Voile, s'engage à



Favoriser une alimentation et des achats responsables
Favoriser un circuit court, limiter le gaspillage et l'usage du plastique.



Optimiser les déplacements
Encourager le covoiturage et l'utilisation de transports en commun/doux, pour se rendre sur l'événement.



Rendre les sites accessibles au public à mobilité réduite

Réduire les déchets

Objectif zéro plastique : réduire au maximum le plastique à usage unique.
Encourager et sensibiliser au recyclage : avec les poubelles de tri installées à des endroits stratégiques, et à l'intervention d'associations lors des événements.



Inclure des personnes défavorisées ou en difficulté



Respecter les sites naturels
Faire des actions éco-parking sur terre et respecter sur l'eau, lors du mouillage, les herbiers de posidonie.

Nommer un référent

en charge du développement durable dans le club et l'organisation d'événements pour faire appliquer cette charte écoresponsable



Privilégier un management responsable
Valoriser les bénévoles.



Sensibiliser en communiquant sur les actions écoresponsable faites lors de l'événement
Partager ses bonnes pratiques aux autres clubs.



Maîtriser et optimiser la consommation d'eau
Faire attention à sa consommation d'eau en la maîtrisant et en veillant à ne pas la polluer.



Favoriser la parité Femme/Homme
Valoriser les podiums mixtes et veiller à une parité dans les postes à responsabilité.